

Règlement intérieur

Conditions générales de la plaine de jeux couverte BWG Erlebnishaus (version du 05/10/2016)

1. Champ d'application

L'utilisation des installations de BWG Erlebnishaus par les visiteurs est régie exclusivement par les Conditions générales énoncées ci-après.

2. Utilisation des installations de BWG Erlebnishaus

- 2.1 Seules les personnes munies d'une carte journalière valable (billet d'entrée ou ticket de caisse) peuvent accéder aux installations de BWG Erlebnishaus. Elles doivent conserver ce justificatif pendant toute la durée de leur visite et le présenter au personnel de BWG Erlebnishaus sur demande.
- 2.2 La carte journalière / le billet d'entrée de BWG Erlebnishaus permet de bénéficier de toutes les prestations proposées lors de la visite, sous réserve des conditions mentionnées au point 4. BWG Erlebnishaus se réserve le droit de retirer temporairement de son offre certaines attractions pour des raisons techniques ou de sécurité, et ce jusqu'à ce que le problème technique soit résolu.
- 2.3 Lorsqu'ils utilisent les installations de BWG Erlebnishaus, les visiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché à l'entrée. Ils doivent impérativement suivre les consignes particulières données par le personnel de BWG Erlebnishaus. Ceci n'exclut pas l'exercice d'autres droits, notamment celui d'injonction et d'indemnisation.
- 2.4 Avant d'utiliser une installation, les visiteurs doivent lire et respecter les consignes de sécurité correspondantes, mises en évidence sous la forme de texte et d'images, par exemple. Le personnel de BWG Erlebnishaus se tient à l'entière disposition des visiteurs pour toute question.
- 2.5 Si un visiteur ne respecte pas le règlement intérieur, les Conditions générales ou les consignes du personnel de BWG Erlebnishaus, celui-ci peut se voir exclu de l'établissement.
- 2.6 Les poussettes doivent être laissées dans les zones prévues à cet effet, dans l'entrée.

3. Tarifs

- 3.1 La carte journalière / le billet d'entrée de BWG Erlebnishaus permet de bénéficier gratuitement de toutes les prestations de l'établissement. Ceci exclut certaines activités et prestations expressément indiquées, qui donnent parfois lieu à un supplément.
- 3.2 BWG Erlebnishaus se réserve le droit de modifier les tarifs d'entrée à tout instant et sans préavis.
- 3.3 Les cartes journalières et billets d'entrée donnent droit à une visite du parc de jeux de BWG Erlebnishaus et des installations en fonctionnement. Les cartes journalières et billets d'entrée ne sont pas cessibles. Les visiteurs quittant l'établissement et souhaitant y revenir le même jour doivent présenter une carte journalière valide ainsi que le tampon que la personne de la caisse leur a appliqué sur la paume de main à leur arrivée.
- 3.4 Les réductions disponibles sous réserve des conditions indiquées s'appliquent une seule fois. Il n'est pas possible de combiner plusieurs réductions.

4. Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture de BWG Erlebnishaus sont affichés dans l'entrée. BWG Erlebnishaus se réserve le droit de modifier ses horaires d'ouverture, même pour quelques jours, à tout instant et sans préavis. Il est possible de convenir d'horaires d'ouverture individuels, par exemple pour des visites de groupe. Ces horaires d'ouverture individuels n'entraînent aucun engagement vis-à-vis du grand public.

5. Limitation de responsabilité

- 5.1 La responsabilité de BWG Erlebnishaus au titre des dommages matériels découlant d'une négligence mineure de son personnel auxiliaire n'est engagée que s'il s'agit d'un manquement à des obligations essentielles causant des dommages prévisibles dans ce type de situation.
- 5.2 Dans les cas visés au point 5.1, la responsabilité de l'établissement est limitée à 15 fois le prix de la carte journalière.
- 5.3 En cas de perte d'objets amenés par les visiteurs, la responsabilité de BWG Erlebnishaus n'est engagée que si cette perte découle d'un acte intentionnel ou d'une négligence grave de l'établissement. Il en va de même pour la perte d'argent et d'objets de valeur qui ne sont pas conservés dans les casiers spécialement prévus à cet effet par BWG Erlebnishaus.

6. Obligation de surveillance

Les enfants doivent être surveillés par la personne les accompagnant, laquelle est tenue de veiller à la sécurité des enfants et d'éviter tout incident. Les accompagnateurs et parents manquant à leur obligation de surveillance sont pleinement responsables des dommages qui en découlent.

7. Protection des données

- 3.5 BWG Erlebnishaus conserve et traite les données de ses clients en respectant scrupuleusement les dispositions légales en vigueur en matière de protection des données.